



## CHSS « C » du 24 mars 2009

Délégation CFDT : Christine Gasparella, Christian Chamoreau et Joël Coatmeur.

### **Déclaration liminaire concernant l'aménagement de la DGCIS à Chevaleret**

Les organisations syndicales, CFDT, CFTC, CGT, FO, SPAC et SPSCM, ont effectué, le 20 mars 2009, conformément à leur demande, la visite des locaux du bâtiment SIEYES en présence de Madame Marie-Christine ARMAIGNAC, Présidente du Comité d'Hygiène et de Sécurité Spécial de l'administration Centrale et de Monsieur Pierre PONCHARRAU, sous-directeur de l'immobilier.

Les craintes exprimées lors d'une précédente visite effectuée avant travaux d'aménagement ont malheureusement été confirmées notamment en ce qui concerne les surfaces attribuées aux agents dans les bureaux partagés.

Lors de cette visite, nous avons constaté les points suivants :

- compte tenu de l'exiguïté des bureaux attribués à deux personnes (42% des surfaces), le respect de la réglementation incendie conduit à une implantation inadaptée et non fonctionnelle du mobilier ;
- les locaux, dans cette configuration, ne sont pas accessibles à des agents à mobilité réduite ;
- la configuration de l'immeuble implique, sur le calcul de la surface de bureaux, une insuffisance de surfaces utiles éclairées : les parties de bureau sur couloir devant être éclairées artificiellement durant toute la journée pour la majorité des bureaux de deux personnes ; précisons que la visite s'est réalisée par temps clair et vers 11h30 – 12H.

Sur la base de ces constatations limitées aux étages visités et en cours de travaux, nous demandons, dans un premier temps, l'avis du CHS ainsi que son examen au moins, sur ces trois points particuliers.

En conséquence, les organisations syndicales, CFDT, CFTC, CGT, FO, SPAC et SPSCM, demandent de surseoir à tout déménagement et de revoir le plan d'aménagement des bureaux élaborés par la DGCIS.

La Présidente suggère un débat en CTPC pour la norme France Domaine de 12M<sup>2</sup> en moyenne par agent.

La Présidente accepte que les acteurs hygiène et sécurité visitent les locaux courant avril. Le rapport sera ensuite débattu en CHSSC.

## **Approbation du PV du CHSS « C » du 2 décembre 2008**

Pas de remarque, document approuvé.

## **Observations des registres hygiène et sécurité de l'année 2008**

Un cahier des charges est en cours de finalisation avec le bureau 2B de la DPAEP concernant la dématérialisation des registres.

La majorité des remarques concernent le tabac et la climatisation.

L'administration apporte des réponses dans des délais corrects sauf les implantations en location quand les travaux sont à la charge du propriétaire.

## **Bilan sécurité-incendie pour l'année 2008**

Quelques dysfonctionnements techniques réparés depuis. Il reste toujours des personnes réticentes à évacuer.

## **Présentation de la note d'orientations nationales en hygiène, sécurité et prévention médicale pour 2009**

Voir la dépêche 001/09 du 07/01 sur le site de la fédération Finances CFDT : <http://www.cfdt-finances.fr/Depeche/depeche09-001.htm>

## **Rapport de visite de l'inspectrice hygiène et sécurité**

L'atelier de reprographie situé dans les douves du bâtiment Colbert, les immeubles « Le Montaigne » à Noisy-le-Grand et de l'ASN à Fontenay aux Roses ont été visités par l'inspectrice hygiène et sécurité.

L'immeuble « Le Montaigne » qui présente de graves lacunes à fait l'objet ces derniers mois d'un suivi bihebdomadaire auprès des membres du CHSS « C ».

25 mars 2009